

# « Là où il y a une volonté, il y a un chemin »

*Ein Wochenende für unsere regionalen Sprachen: Vertreter und Vertreterinnen der regionalen Sprachen aus ganz Frankreich (inklusive aus La Réunion) haben sich beim jährlichen Kolloquium der FLAREP in dem französischen Flandern versammelt, um die Entwicklung des Unterrichts von und in den regionalen Sprachen in den Regionen festzustellen, Ideen auszutauschen und darüber nachzudenken, wie eine Verbesserung der Lage zu ermöglichen wäre.*

## La situation en Flandre

Contrairement à l'Alsace qui reconnaît l'allemand standard et dialectal comme langue régionale commune, le flamand occidental se détache du néerlandais, ce qui reste sujet à débat entre les acteurs locaux. Nous ne prendrons pas position sur cette situation mais constatons les avancées rencontrées par les militants qui ont obtenu l'inscription du flamand occidental parmi les langues régionales depuis 2021 et ce en lien avec d'autres évolutions positives au sein de leur espace linguistique comme le rattachement de 50 % des communes flamandes à leur charte et surtout l'avènement d'un Office Public ! Comme le souligne Xavier Bertrand dans son inter-



État des lieux de l'enseignement des langues régionales lors du 2<sup>e</sup> jour de colloque, au château d'Esquelbecq.

vention audiovisuelle, la reconnaissance c'est bien mais l'efficacité c'est mieux, et le président de la Région Hauts-de-France se pose en allié des langues régionales (en particulier du flamand occidental et du picard) à Paris, notamment pour inciter l'Éducation nationale à plus d'engagement dans l'enseignement des langues régionales avec plus de personnel affecté à cette tâche et avec une formation adéquate.

l'élément essentiel : la généralisation de l'offre et l'accès de toutes les familles à l'enseignement de la langue régionale. Et le CNLCR, un organisme interministériel dédié aux langues et cultures régionales proposé par Jean Castex, n'est plus évoqué.

Les remontées régionales font toutefois état d'un changement de la perception des langues régionales par la population qui gagne en intérêt et qui rend cette loi plus difficilement attaquable. Cela compense un peu l'inquiétude causée par la valse des ministres de l'Éducation nationale (4 en un an !), alors que Mme Genetet, nouvellement nommée fait partie des 76 élus qui ont voté contre la Loi Molac et des 61 qui ont demandé la saisine du Conseil Constitutionnel.

Au niveau national, on compte 10 000 élèves supplémentaires qu

## Quelle évolution après la loi Molac ?

Trois ans après l'adoption de la Loi Molac, il n'y a toujours pas de mise en œuvre constatée dans les régions. Ni plan d'application à l'échelle nationale, ni moyens dédiés pour en appliquer



Affiche du colloque 2024 de la FLAREP.

apprennent une langue régionale, mais les disparités sont profondes en fonction des territoires. Il est aussi à relever que l'engagement des parents et des Offices publics est systématiquement décisif.

## L'importance des Offices Publics

L'état des lieux met en lumière le rôle crucial des Offices Publics. Les territoires où les résultats sont les plus satisfaisants sont nourris par le travail de ces structures, comme dans le Pays Basque, la Bretagne et l'aire occitane. À l'inverse, les situations sont alarmantes dans les académies dépourvues de ce maillon qui sert d'interface entre élus de différentes instances, les associations culturelles et militantes et les parents d'élèves. Les chargés de mission de ce bureau ont des domaines d'action variés mais disposent d'une expertise dans les dossiers qui permet de construire un maillage efficace d'infrastructures transposables à l'ensemble d'un territoire. L'exemple de l'aire bretonne est probant, qui comprend 41 chargés de mission dont un poste exclusivement consacré à la question de l'enseignement pour la région Bretagne et le bassin nantais. Cette organisation permet d'agir de manière méthodique et efficace pour répondre au mieux aux objectifs fixés dans les conventions.

À ce jour, l'Office pour la langue promis à l'Alsace n'a toujours pas été mis en place, plus de trois ans après la création de la Collectivité européenne d'Alsace ! Il est crucial que cette institution



Intervention de Xavier Bertrand, Président de la Région Hauts-de-France.

soit mise en œuvre, conformément aux promesses lancées par nos élus. En ce sens, une lettre vient d'être envoyée par notre association, *Culture et Bilinguisme*, à l'adresse de M. Bierry, président de la Collectivité européenne d'Alsace (voir page 7).

## Ailleurs, des initiatives qui pourraient aussi être pertinentes pour notre région ?

Les différentes régions partagent un manque d'enseignants mais des dispositifs efficaces ailleurs pourraient également nous aider. Ainsi, la Bretagne propose des postes POP (postes à profil) qui permettent à des enseignants bretons en poste hors de Bretagne de se former en enseignement de breton et

de revenir enseigner en Bretagne. Une telle mesure est intéressante quand on constate que l'on perd des jeunes enseignants dialectophones qui sont envoyés hors d'Alsace-Moselle en début de carrière (et qui construisent leur vie ailleurs), alors qu'on manque de ces ressources !

Le soutien du Rectorat est déterminant pour développer les formations, et tous les leviers sont importants que cela soit via l'E AFC (école académique de formation continue) pour le franco-provençal, soit avec des formations externes pour pallier des formations théoriques qui ne permettent pas de savoir comment composer et donner un cours de langue. Il est souhaitable de pouvoir créer des partenariats avec des coordinateurs pédagogiques pour proposer un accompagnement durable des futurs et nouveaux enseignants, y compris à l'issue de la formation.

Enfin, la collaboration avec les élèves (en les associant à tous les événements pour le picard ou en créant une commission jeunesse porteuse d'idées et de projets au sein des associations bretonnes) est un levier important pour construire un bilinguisme durable, de même que l'implication des parents, que cela soit en les intégrant aux projets (consultations en amont, communication, ...) ou en les accompagnant dans la construction du bilinguisme de leurs enfants. La présentation du site web [www.ninon.eu](http://www.ninon.eu) (occitan) qui offre des parcours très complets aux parents et aux professionnels de la petite enfance avec une panoplie de ressources (tutos vidéos, lexiques, médiathèque virtuelle, annuaire, ...) et remporte un succès inespéré depuis sa mise en ligne, peut inspirer les acteurs du bilinguisme dans toutes les autres régions. ▶

**MARIE KLINGER**

## Qu'est-ce qu'un Office Public en Langue régionale ?

Un Office Public peut renvoyer à différentes formes juridiques, mais celle reconnue comme la plus intéressante est le GIP (Groupement d'Intérêt Public) qui est certes assez complexe à former, mais permet une grande souplesse dans son exercice et l'intégration d'institutions extérieures à l'État, par exemple pour des collaborations transfrontalières.

Son premier enjeu est la rédaction d'une convention avec l'État pour organiser le développement de la langue régionale avec, généralement, trois signataires : l'État, la Région et

le Rectorat. Ce type de collaboration n'est pas évident car les méthodes de travail de ces différentes institutions diffèrent profondément, mais le résultat peut offrir une mise en œuvre complète des objectifs. L'exemple de l'action de l'Office Public en langue bretonne est impressionnant, même s'il s'inscrit dans une temporalité longue. Grâce au soutien du Premier Ministre qui avait signé sa convention, plus de 100 filières ont pu ouvrir depuis 2015, le vivier d'enseignants a augmenté de 50 %, de même que le nombre d'agents de l'Office ! ▶